

L'histoire du génie

X^e NUIT.

Dinarzade, la nuit suivante, appelant sa sœur quand il en fut temps, la pria de continuer le conte du pêcheur. Le sultan, de son côté, témoigna de l'impatience d'apprendre quel démêlé le génie avait eu avec Salomon.

C'est pourquoi Schéhérazade poursuivit ainsi le conte du pêcheur.

« Sire, le pêcheur n'eut pas sitôt entendu les paroles que le génie avait prononcées, qu'il se rassura et lui dit :

“Esprit superbe, que dites-vous ? Il y a plus de dix-huit cents ans que Salomon, le prophète de Dieu, est mort, et nous sommes présentement à la fin des siècles. Apprenez-moi votre histoire, et pour quel sujet vous étiez renfermé dans ce vase.”

À ce discours, le génie regardant le pêcheur d'un air fier, lui répondit :

« Parle-moi plus civilement¹ ; tu es bien hardi de m'appeler esprit superbe.

– Hé bien, repartit le pêcheur, vous parlerai-je avec plus de civilité, en vous appelant hibou du bonheur² ?

– Je te dis, repartit le génie, de me parler plus civilement avant que je te tue.

– Hé, pourquoi me tueriez-vous, répliqua le pêcheur ?

Je viens de vous mettre en liberté ; l'avez-vous déjà oublié ?

– Non, je m'en souviens, repartit le génie,

mais cela ne m'empêchera pas de te faire mourir ;

et je n'ai qu'une seule grâce à t'accorder.

– Et quelle est cette grâce, dit le pêcheur ?

– C'est, répondit le génie, de te laisser choisir de quelle manière

tu veux que je te tue.

– Mais en quoi vous ai-je offensé, reprit le pêcheur ?

Est-ce ainsi que vous voulez me récompenser du bien que je vous ai fait ?

– Je ne puis te traiter autrement, dit le génie ;

et afin que tu en sois persuadé, écoute mon histoire :

“Je suis un de ces esprits rebelles qui se sont opposés à la volonté de Dieu.

Pour me punir, Salomon, prophète de Dieu, m'enferma dans ce vase

de cuivre ; et afin de s'assurer de moi, et que je ne puisse pas forcer

ma prison, il imprima lui-même sur le couvercle de plomb son sceau,

où le grand nom de Dieu était gravé. Cela fait, il mit le vase entre les mains

d'un des génies qui lui obéissaient, avec ordre de me jeter à la mer ;

ce qui fut exécuté à mon grand regret. Durant le premier siècle

de ma prison, je jurai que si quelqu'un m'en délivrait

avant les cent ans achevés, je le rendrais riche, même après sa mort.

Mais le siècle s'écoula, et personne ne me rendit ce bon office³.

Pendant le second siècle, je fis serment d'ouvrir tous les trésors de la terre

à quiconque me mettrait en liberté ; mais je ne fus pas plus heureux.

Dans le troisième, je promis de faire puissant monarque mon libérateur, d'être toujours près de lui en esprit, et de lui accorder chaque jour trois demandes, de quelque nature qu'elles pussent être ; mais ce siècle se passa comme les deux autres, et je demeurai toujours dans le même état. Enfin, chagrin, ou plutôt enragé de me voir prisonnier si longtemps, je jurai que si quelqu'un me délivrait dans la suite, je le tuerais impitoyablement et ne lui accorderais point d'autre grâce que de lui laisser le choix du genre de mort dont il voudrait que je le fisse mourir. C'est pourquoi, puisque tu es venu ici aujourd'hui, et que tu m'as délivré, choisis comment tu veux que je te tue." »

« Histoire du pêcheur », *Les Mille et Une Nuits*, d'après la traduction d'Antoine Galland, 1704-1717.

- 1. Civilement** : poliment, avec respect.
- 2. Hibou du bonheur** : expression qui montre que le pêcheur ne sait pas s'il a affaire à un bon ou à un mauvais génie, car le hibou est généralement associé au malheur.
- 3. Office** : service, mission.